

Version Juin 2023

PERIODE	DATE DE FONCTIONNEMENT	NBR JOURS	DATE D'ENVOI OU DE DEPOT DES FORMULAIRES D'INSCRIPTIONS Envoi du formulaire à l'adresse spécifique reservation@cscdavin.fr ou dépôt au secrétariat du CSC		DATE LIMITE ANNULATION par l'envoi du formulaire à l'adresse spécifique annulation@cscdavin.fr	
Vacances de Toussaint	Du lundi 23 octobre 2023 au vendredi 3 novembre 2023	9 Jours Vac	Pour les habitués	A partir du lundi 25 septembre 2023 - 20h pour les inscriptions numérique par Internet A partir du mardi 26 septembre 2023 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	Avant le vendredi 13 octobre 2023 à 11h30	
			Pour les occasionnels	A partir du lundi 2 octobre 2023 - 20h pour les inscriptions numérique par Internet A partir du mardi 3 octobre 2023 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC		
			Pour les nouveaux	A partir du mardi 3 octobre 2023- 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC		
Vacances de Noël et Mercredis du 1er semestre 2024	Du mardi 2 janvier 2024 au vendredi 5 janvier 2024 Du mercredi 10 janvier 2024 au mercredi 3 juillet 2023	4 Jours Vac et 21merc	Pour les habitués	A partir du lundi 27 novembre 2023 - 20h pour les inscriptions numérique par Internet A partir du mardi 28 novembre 2023 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	Avant le vendredi 15 décembre 2023 à 11h30 pour les vacances et Avant le mardi 11h30 pour le mercredi de la semaine suivante.	
			Pour les occasionnels	A partir du lundi 4 décembre 2023 - 20h pour les inscriptions numérique par Internet A partir du mardi 5 décembre 2023 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC		
			Pour les nouveaux	A partir du mardi 5 décembre 2023 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC		
Vacances de d'Hiver	Du lundi 26 février 2024 au vendredi 8 mars 2024	10 Jours Vac	Pour les habitués	A partir du lundi 29 janvier 2024 - 20h pour les inscriptions numérique par Internet A partir du mardi 30 janvier 2024 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	Avant le vendredi 16 février 2024 à 11h30	
			Pour les occasionnels	A partir du lundi 5 février 2024 - 20h pour les inscriptions numérique par Internet A partir du mardi 6 février 2024 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC		
			Pour les nouveaux	A partir du mardi 6 février 2024 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC		
Vacances de Printemps	Du lundi 22 avril 2024 au vendredi 3 mai 2024	9 Jours Vac	Pour les habitués	A partir du lundi 25 mars 2024 - 20h pour les inscriptions numérique par Internet A partir du mardi 26 mars 2024 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	Avant le vendredi 12 avril 2024 à 11h30	
			Pour les occasionnels	A partir du lundi 1er avril 2024 - 20h pour les inscriptions numérique par Internet A partir du mardi 2 avril 2024 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC		
			Pour les nouveaux	A partir du mardi 2 avril 2024 - 8h30 - Inscriptions au secrétariat du CSC uniquement		
Vacances d'été 2024	Du Lundi 8 juillet 2024 au vendredi 30 août 2024	39 Jours	Attention - Consulter au préalable dès début avril sur notre site Internet , les modalités d'inscription spécifiques pour la période d'été		Annulation <u>2 semaines fermes avant</u> le premier jour des vacances selon les périodes ci-dessous Pour l'ALSH de juillet (à partir sem 28) Date limite le vendredi 21 juin 2024 Pour l'ALSH d'août (à partir sem 31) Date limite le vendredi 12 juillet 2024	
			Pour les habitués	A partir du vendredi 26 avril 2024 20h pour les inscriptions numérique par Internet A partir du lundi 29 avril 2024 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC Puis confirmation et paiement lors d'un Rendez-vous fixé entre le 16 et 30 mai (RV Numérique)		
				Pour les occasionnels		A partir du jeudi 30 mai 2024 20h pour les inscriptions numérique par Internet A partir du vendredi 31 mai 2024 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC Puis confirmation et paiement lors d'un Rendez-vous fixé entre le 10 et 18 juin (RV Numérique)
						Pour les nouveaux
			Pour les hors communes			

PAUSE CARTABLE Uniquement à Puyricard	Du lundi 2 septembre 2024 au Vendredi 4 juillet 2025	A la demande	Pour les habitués	A partir du mardi 4 juin 2024 directement auprès de la responsable de la pause cartable	
			Pour les nouveaux	A partir du mercredi 19 juin 2024 - 8h30 uniquement au secrétariat du CSC	
Mercredis du 4ème trimestre 2024	Du mercredi 4 septembre 2024 au mercredi 18 décembre 2024	14 jours	Pour les habitués	A partir du lundi 17 juin 2024 - 20h pour les inscriptions numérique par Internet A partir du mardi 18 juin 2024 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	Annulation avant le mardi 11h30 pour le mercredi de la semaine suivante.
			Pour les occasionnels	A partir du lundi 24 juin 2024 - 20h pour les inscriptions numérique par Internet A partir du mardi 25 juin 2024 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			Pour les nouveaux	A partir du mardi 25 juin 2024 - 8h30 - Inscriptions au secrétariat du CSC uniquement	

Critères de Répartition entre Habitués et Occasionnels	HABITUÉS + de 5 jours de présence depuis juillet N-1
	OCCASIONNELS - de 5 jours de présence depuis juillet N-1

Afin de vous éviter de nombreux déplacements, les inscriptions à l'ALSH, hors période d'été, peuvent s'effectuer comme suit :

⇒ **Retour des fiches d'inscriptions** - Par mail, à l'adresse « reservation@cscdavin.fr », aux dates ci-dessus détaillées. Uniquement pour les adhérents habitués" et "occasionnels" à jour de leur dossier administratif.

⇒ **Règlement** - En le déposant directement au secrétariat ,aux dates ci-dessus détaillées (Habitués / Occasionnels / Nouveaux)

Le règlement pourra se faire par courrier (*chèques*) ou directement au secrétariat (*chèque, espèces, chèque vacances.*) dès réception d'un mail de confirmation du CSC Davin vous précisant les disponibilités et la somme à payer.

Attention les familles ne respectant pas ces délais de paiement ne pourront plus utiliser ce mode d'inscription.